

FLAGNAC

Infos

EDITORIAL



Mars 1989, c'était l'élection de la nouvelle municipalité, puis en Juin de la même année la parution du premier numéro du bulletin municipal "FLAGNAC INFOS". Il fut vivement apprécié et je vous en remercie. C'est pour nous tous un encouragement et plus particulièrement pour ceux qui ont participé à cette première élaboration. Les mois défilant à une allure vertigineuse, nous sommes déjà à l'heure de la seconde parution.

Après les deux réunions publiques du mois de Mai, fidèles à notre volonté de communication, nous estimons de notre devoir de vous informer toutes et tous du résultat de notre action, ainsi que de nos projets. Nous avons donc réalisé les investissements décidés lors du vote du budget 1989.

Parmi les projets, je citerai l'opération "Coeur du Village", l'aménagement du presbytère d'AGNAC et de l'école de FLAGNAC, avec la création de 4 logements, des aménagements de

carrefours, tant à FLAGNAC qu'à AGNAC, la création de la base Canoë Kayak.

A la lecture de ce document, je suis convaincu que vous percevrez mieux nos orientations :

- pour améliorer la qualité de votre vie et de son environnement,*
- pour réhabiliter nos 2 bourgs,*
- pour créer les animations et les loisirs en bordure de la rivière*

Nous souhaitons poursuivre l'oeuvre entreprise, en rassemblant toutes les générations pour le développement et la prospérité de notre Commune.



Jean-Claude COUCHET,
Maire de FLAGNAC.

PROJETS EN COURS DE REALISATION

- Construction d'un bâtiment sanitaire pour étape de canoë-kayac, sur le terrain communal du village de LACOMBE.
- Aménagement du carrefour en haut du village. coût estimé 210.000 F
- Bâtiment scolaire:
 - réalisation de 2 logements sociaux au 1er étage
 - aménagement du hall d'entrée de l'école permettant de séparer l'accès aux logements et l'accès des enfants de la classe vers la cour;
 - remplacement de la zinguerie,
 - ravalement de tout l'immeuble,
 - chauffage central entièrement rénové par le remplacement de la chaudière et la séparation des circuits en 4 voies permettant une meilleur économie d'énergie (Mairie-Salle des Fêtes-Ecole+ Cantine-Logements).
- Presbytère d'AGNAC:
 - Réalisation de 2 logements sociaux
 - Ravalement extérieur
- Démolition maison Senouci à AGNAC
- Court de Tennis
- Opération Coeur de Village
- Voirie :- goudronnage de Bans à Laviale
- Accès maison MAUMET

Coût estimatif: 650.000 F

Coût global: 550.000 F

Coût: 34.000 F

**ELECTRICITE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL - BI-ENERGIE**

S.A.R.L Michel BOUISSOU

Route d'Almon
FLAGNAC
Tél:65.64.04.04

Mme Paulette BROUZES

**ALIMENTATION
CAFE - TABAC**

Place de l'Eglise
FLAGNAC
☎ 65.64.01.36

**Société Flagnacoise
de Plâtres
et Carrelages**

COUDERC

Siège social : Le Foirail
FLAGNAC
Tél:65.64.07.90

○ DECORATION ○

Peinture - papiers peints
Tentures murales
Revêtements de sols et murs

Christian CABANTOUS
FLAGNAC- Tél :65.64.04.03



"Opération Coeur de Village "

La construction de maisons neuves à la périphérie de nos 2 bourgs d' Agnac et de Flagnac a, ces 20 dernières années , modifié la structure de nos deux villages .Les habitants, les plus jeunes en particulier, ont abandonné les maisons anciennes du bourg, préférant les constructions neuves.

Ainsi la vie et l'animation s'en sont allées. Inéxorablement la vétusté et l'insalubrité s'installent .La réalisation des deux salles des fêtes, ainsi que celle du stade ont représenté au cours des dernières années des investissements importants pour la Municipalité.

A présent, notre souci est d'améliorer l'environnement et l'intérieur des villages en agissant d'abord sur les espaces publics (places) mais également sur le patrimoine public de la Commune (écoles, églises, et presbytères)

Cette orientation Municipale s'est trouvée matérialisée au niveau du Conseil Général par la par la mise en place d'un nouveau programme en cours d'année 1989 appelé "opération Coeur de Village" .

Plus de trente Communes avaient sollicité leur inscription. Seules, six Communes devaient être retenues et nous faisons partie de celles-là. L'étude actuellement en cours,débouchera sur l'embellissement des places. ainsi sera mis en valeur le patrimoine bâti avec recherche d'incitation à l'initiative privée .

*BOUCHERIE
CHARCUTERIE
.Dépot de pain*

Mme COUCHET

FLAGNAC
Tél : 65.64.01.34

**MENUISERIES - CHARPENTE
CLOISONS SECHES -
COUVERTURE
ZINGUERIE - ISOLATION
J - L MONTBROUSSOUS**

PAGAX - FLAGNAC
Tél : 65.64.00.27

ENVIRONNEMENT :

Cette première année a été placée sous le signe de l'écologie, sujet très important à notre époque. Nous avons proposé une collecte des carcasses de voitures, plusieurs personnes ont su saisir cette occasion. Cette opération sera renouvelée autant de fois que le besoin s'en fera sentir. A cette occasion, nous faisons appel au bon sens et au civisme des personnes ayant de la ferraille qui "orne" nos campagnes, nous leurs demandons de profiter de ces opérations pour les enlever.

Il a été procédé au nettoyage du dépôt sauvage d'ordures près de l'Usine de broyage sur le route d'Agnac Flagnac. Pour rappel, il est toujours interdit de déposer tout détritux à cet endroit. Un arrêté Municipal a été pris à ce sujet. Les déchets doivent être déposés à l'intérieur de l'usine en faisant appel aux responsables s'y trouvant aux heures d'ouverture. Le container extérieur est réservé aux objets métalliques.

L'extension du circuit de ramassage des ordures ménagères est toujours en projet. S'il est long à aboutir cela, est dû au fait que l'on va mettre en place une nouvelle organisation de la collecte. Une demande de subvention a été déposée et celle-ci, comme toutes les subventions, nécessite un certain temps pour être satisfaite. Après cette extension, toute la Commune sera desservie par ce service.

Jusqu'à présent, la ville de DECAZEVILLE ne nous facturait pas le traitement des ordures ménagères à l'Usine de broyage. Malheureusement ce temps est révolu et une majoration de la Redevance Ordures Ménagères est inévitable. Nous essaierons de réduire au maximum cette augmentation avec la nouvelle organisation du service.

Jean-Marie TIEULIE.

CHEMINS FORESTIERS :

La réalisation d'une première tranche de chemins forestiers (14 km environ) ayant rencontré un grand succès, nous avons pensé qu'il était nécessaire et utile de reconduire cette opération.

Il est à noter que cette nouvelle tranche sera plus intéressante car la subvention accordée sera plus importante (75% au lieu de 60%). Mais nous devons préciser que ce sera certainement la dernière, car les chemins risquent de ne plus être subventionnés, à ce taux, dans le futur.

Il faut donc que chacun de vous qui souhaite réaliser un chemin forestier, en discute avec ses propriétaires voisins ou les propriétaires des parcelles pouvant être desservies par ce chemin. Dans tous les cas, soumettez vos projets à :

- Claude BOUSSAC
- Claude DALMON
- Christian CAHORS pour la section FLAGNAC
- Ginette MONCET pour la section AGNAC

Nous pensons qu'il est nécessaire d'insister sur ce sujet car, même, si un chemin ne vous semble pas nécessaire aujourd'hui, il peut le devenir demain pour vos enfants ou vos petits enfants.

L'exploitation du bois va devenir de plus en plus vitale. Enfin, les parcelles, même de forte pente qui sont faciles d'accès, n'en prennent que plus de valeur.

N'est-il pas heureux, de pouvoir joindre l'utile à l'agréable, de voir par les dimanches de beau soleil, des groupes de gens traverser nos campagnes, et nos villages si souvent oubliés.

Claude BOUSSAC.

Après un peu plus d'un an d'exercice la Municipalité de FLAGNAC a avancé dans ses projets concernant les Sports et les Loisirs. Vous vous souvenez, que lors de la première édition du bulletin municipal, nous avons mis l'accent sur le rôle des Associations dans une commune. Mais il est évident que ces mêmes Associations attendent des infrastructures adéquates pour permettre les activités les plus variées. Il en existe déjà un bon nombre avec, notamment, deux salles des fêtes et un stade pour ce qui est des plus grosses réalisations.

Malgré tout, il en manque encore car, dans le cadre d'une démarche permettant de mettre en valeur le site touristique de notre vallée du Lot, des réalisations plus ou moins lourdes sont nécessaires. Le Conseil Municipal travaille dans ce sens et essaie de donner une impulsion nouvelle à ce qui pourrait être une richesse supplémentaire pour notre Commune :

1)- REALISATION D'UN COURT DE TENNIS

Il y a quelques années que l'on parle d'un tennis à FLAGNAC, et bien cela va être chose faite dès cet été! Ce court va se situer aux abords immédiats du stade, sur le parking jouxtant la maison de Monsieur Blanc. Le coût de sa réalisation sera d'environ 148.400 F/TTC subventionné à 57% du montant hors taxe, ce qui représente donc une dépense pour la Commune de 77.000 F.

En ce qui concerne la gestion et l'utilisation de ce court, les modalités ne sont pas encore définies. Nous invitons les Associations qui désirent s'impliquer dans l'organisation de bien vouloir faire connaître leurs suggestions à la Mairie.

2)- BASE DE LOISIRS :

La Commune a acheté dans le courant de l'année 1989, un terrain aux abords immédiats du Lot pour permettre un aménagement à vocation touristique. Dès cet été, une base de canoë-Kayak sera fonctionnelle sous l'égide de l'ADALPA (Association Départementale pour les Activités de Loisirs en Plein Air). Déjà, une vingtaine de jeunes du Centre de Vacances de Pont-les-Bains sont attendus toutes les semaines de la période estivale pour des cours d'initiation.

Pour accueillir ces jeunes et leurs moniteurs, il faut un minimum d'infrastructures. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de construire un petit bâtiment sur ce terrain, afin de fournir une salle d'accueil, et des sanitaires (douches, W.C, et lavabos). Le coût estimatif de cette construction était de 120.000 F clé en main. Dans le souci de faire des économies non négligeables, il a été fait appel au bénévolat, en collaboration avec les employés communaux, pour sa réalisation.

Cela nous donne ici, l'occasion de remercier très sincèrement toutes les personnes qui se dévouent pour la cause de notre commune.

3)- AMENAGEMENT DES BERGES DU LOT :

Si vous vous êtes promené il y a quelques mois, le long des berges du Lot, vous avez pu constater qu'il n'existait pas beaucoup d'aires aménagées qui soient susceptibles d'accueillir convenablement le promeneur, le pêcheur, le touriste de passage.

L'effort actuel de la Municipalité est de rendre plus accueillantes ces berges qu'il faut nettoyer d'abord et aménager ensuite. En collaboration avec les propriétaires de la Micro-Centrale, qui a engendré le plan d'eau, nous commençons à aménager certaines aires en les ensemençant et en y plantant des arbres.

Certes, il reste encore beaucoup de travaux à réaliser pour mettre en valeur ces berges mais ce n'est qu'un début et la Municipalité se devait de donner l'impulsion.

Guy DELBOS

**ETABLISSEMENTS
DESTRUELS - BOUYGUES**
Moulin de Limoux - FLAGNAC - Tél: 65.64.00.55
Dépôts:
15290 le ROUGET - Tél : 71.46.14.45
12700 CAPDENAC - Tél : 65.80.80.20
Fabricant d'aliments du bétail U.F.A.C
Une équipe dynamique au service de l'élevage
et de l'agriculture

ROGER LABORIE
**CARRIERE
CHAUX AGRICOLE**
FLAGNAC
Tél: 65.64.02.08 et 71.49.12.04

SPORT 2000



Claude BORIES
Espace Wilson
DECAZEVILLE

<i>Le sport</i>	<i>et le sportswear</i>
. Reebok	. Oxbow
. Adidas	. Quick Silver
. Line 7	. Chevignon
. Nike	. Banana moon
. TBS	. Dorotennis
. Prince	

Leurs capacités financières insuffisantes, l'aire géographique restreinte de leur territoire, les tâches qu'elles sont amenées à remplir, ont conduit les Communes à se regrouper en Syndicats Intercommunaux pour créer et gérer en commun certains services publics tels que: adduction d'eau, collecte des ordures ménagères, entretien de la voirie communale, etc ...

Par des dispositions législatives et financières, les pouvoirs publics s'efforcent de favoriser ces regroupements: bon nombre des équipements collectifs ne sont subventionnés que s'ils sont réalisés dans un cadre intercommunal.

La Commune de FLAGNAC adhère à plusieurs syndicats intercommunaux à vocation unique (adduction d'eau Nord DECAZEVILLE, Château de la Griffoulière, électrification rurale,) et Syndicat Intercommunal à vocations multiples des Communes rurales du Canton de DECAZEVILLE. Celui-ci est né en 1978 lorsque le SIVM des Cantons d'AUBIN et DECAZEVILLE a disparu pour laisser la place au SIVM des Communes urbaines (DECAZEVILLE, AUBIN, CRANSAC, FIRMI, VIVIEZ) et au SIVM des communes rurales (ALMON-les-JUNIES, BOISSE PENCHOT, FLAGNAC, LIVINHAC le HAUT, Saint PARTHEM, Saint SANTIN).

La principale réalisation de notre SIVM est, à ce jour, la construction d'un pont bascule sur la zone des Prades à DECAZEVILLE. Après les élections municipales de 1989, les délégués des communes rurales ont plus particulièrement axé leurs travaux sur deux thèmes :

- Acquisition de matériel en commun.
- Réflexion sur le développement économique lié au tourisme .

a)- Acquisition de matériel en commun .

Les aides financières du Département accordées aux groupements de communes, pour l'achat de matériel permettent l'entretien de la voirie à des prix de revient très intéressants. Nous avons décidé d'acheter, au budget 90, un tracteur et une épareuse . Ce matériel a été livré dans les premiers jours du mois de juin.

Cette première réalisation constituera un test dont le résultat nous permettra d'étudier d'autres opérations de ce genre

b)- Réflexion sur le développement économique lié au tourisme:

Persuadés que le développement du tourisme peut être un atout pour la survie de l'économie locale, nous avons engagé une recherche sur ce thème .

A l'occasion d'une première réunion de travail qui s'est tenue à FLAGNAC, le 19.09.89, Monsieur le Sous-Préfet nous a confirmé que cette démarche devrait faire l'objet d'une concertation à l'échelon intercommunal . En collaboration avec l'Association pour l'aménagement de la vallée du Lot, l'APATAR et la Chambre d'agriculture, le Comité régional du Tourisme a été chargé de recenser les équipements existants et les projets de chaque commune .

La première analyse réalisée par ces techniciens nous a convaincus que la priorité devait être donnée à l'amélioration de l'environnement :

- nettoyage des berges du Lot
- Elimination des nuisances dues au bruit des moteurs thermiques utilisés pour l'irrigation (Une première réunion a eu lieu à FLAGNAC sur ce sujet)

Le deuxième volet de ce programme comprendra l'étude de faisabilité des équipements projetés et la recherche d'un financement approprié .

Comité des Fêtes de FLAGNAC :
Echos ...Informations.....

Des changements, des améliorations
Une nouvelle bande son servie par 16000 Watts de puissance (au lieu de 8000), quelques nouvelles musiques, quelques modifications dans la mise en scène, une nette progression dans le jeu de lumière que les techniciens ont rendu plus fiable, un deuxième laser utilisé face au public, etc...

- En projet : projection d'images sur écran d'eau géant
- 40000 dépliants ont été imprimés ; le partenariat du Crédit Agricole est officialisé (Soutien financier mais surtout logistique : prêt de panneaux, diffusion d'affiches et dépliants dans toutes les agences de l'AVEYRON et ...de PARIS, informations sur la lettre Horizon adressée en fin de mois à leurs 12000 clients).

Prix des places :

- 60 F pour les adultes, 25 F pour les enfants de 7 à 14 ans
- Tarif réduit pour les groupes d' au moins 30 personnes : 45 F et 20 F
- Ce tarif réduit est aussi consenti aux comités d'entreprise qui veulent bien eux-mêmes organiser la vente.
- La sceance du 13 Juillet est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans .
- Pour tous autres renseignements dans ce domaine, s' adresser à Mme Gosset (Tel.65.64.00.26) ou à la Mairie .

En bref

Conférence de Presse, le Samedi 2 Juin à 18h :Fête et Spectacles ont été présentés aux médias ainsi que le bateau et l'équipage " FLAGNAC, hier un village " engagé dans la Route du Vin et du Stockfish. Un apéritif a été servi ; La population y a été cordialement invitée.

Vendredi 29 Juin : Réunion avec tous pour les dernières mises au point .

Voyage de Juillet

Vendredi 27 : Possibilités de visites (Lot, Corrèze, Haute-Vienne, etc ... à définir) et hébergement au Futuroscope de Poitiers . Samedi 28 : Journée entière au Futuroscope et en soirée Spectacle du DORAT (dans la Haute-Vienne) " Un soir, la Liberté " Le programme détaillé du voyage et le prix seront communiqué ultérieurement .

Comité d'Animation du Village d'AGNAC

Avec son Président, Francis LADRECH, le Comité d'Animation, soutenu par les habitants du village, a prouvé qu'Agnac veut vivre. Au cours de l'année 89 / 90, les manifestations désormais traditionnelles ont trouvé le succès et la sympathie auprès des Agnacois ou de leurs parents et amis invités à l'occasion de telle ou de telle petite fête. Dans ce cas, notre objectif est atteint:: créer des occasions de se revoir, de se connaître, passer ensemble des moments heureux. Disons aussi que, chaque fois, les préparatifs permettent des soirées laborieuses mais franchement détendues que nos bénévoles aiment beaucoup.

Il faut dire qu'à Agnac, comme ailleurs, c'est la bonne volonté de tous et de chacun qui fait que les trois cents Agnacois vivent dans un village qui se tient en éveil: les " facteurs bénévoles " font des kilomètres à pied pour déposer les mots du Comité dans les boîtes à lettres, les dames " dévouées " du club du 3ème Age préparent en secret les petits cadeaux offerts pour les aubades de la fête, Jeannot FUALDES trouve " normal " d'investir une partie de son temps libre pour entraîner les petits sportifs d'Agnac, et, à la salle des fêtes, les techniciens " d'occasion " installent la Sono que le Comité vient d'acheter. Que tous soient ici remerciés.

Le nouveau bureau élu en mars 90 est présidé par Jacques PANISSIE (vu son départ d'Agnac, Francis LADRECH lui a passé les manettes). Des nouveaux membres sont apparus au sein du Comité d'animation. Nous avons besoin de leurs idées neuves ! Dès à présent, se profilent les manifestations essentielles de l'année : Cabanou le 23 Juin, Fête d'Agnac les 25 et 26 Août, retour du réveillon de la Saint-Sylvestre après deux ans de sommeil, soirée gâteaux en février 91...

Les innovations de l'année seront le Rallye automobile en septembre : la minutieuse préparation est en chantier, et le concours des maisons fleuries " La fleur d'Agnac "

Encouragé et soutenu par les habitants du village, le Comité d'Animation espère, cette année encore, contribuer à ce que la vie soit plus douce et que l'on soit heureux de vivre à Agnac.

Le Comité d'Animation du village d'Agnac.

SALON DE COIFFURE



Cathy
DAMES et
MESSIEURS

12300 FLAGNAC
Tél :65.64.03.83

SABLIERES
AGGLO - BETON
FLAGNAC
Livraisons de Béton prêt à l'emploi
du lundi au samedi inclus
Tél. 65.63.63.63

LE BASKET A FLAGNAC :

Les jeunes de FLAGNAC sont plutôt sportifs .Les jeunes filles adhèrent depuis 10 ans, en nombre, au Club de basket voisin de PORT d'AGRES .

L'aménagement de la salle des fêtes de FLAGNAC (enlèvement et modification de l'escalier intérieur) a fait, que l'activité basket s'est déplacée dans ce local plus conforme aux règlements .

C'est à un nouvel essor que nous assistons; les mercredis après-midi sont complets avec l'entraînement de 3 groupes de niveau, de 7 à 18 ans, avec A. BROUGNOUNESQUE :

Le vendredi, une fois sur deux, est réservé au travail des séniors,

Enfin c'est le samedi après-midi et quelque fois tout le dimanche que se déroulent les rencontres officielles au fil du calendrier . Le petit public soutient .

L'effectif féminin qui travaille dans cette salle frôle les 50 éléments; un peu plus de 50% résident à FLAGNAC . Les divers groupes sont engagés en Fédération Départementale et des résultats convenables sont à signaler, en particulier une première place pour les grandes .

L'apprentissage sportif est sérieux. Il s'opère dans une ambiance " village " ; la venue et le mélange d'éléments de PORT D'AGRES , St JULIEN et LIVINHAC rendent les rapports riches . Est-ce les prémices à la vie associative de demain ?

LE FOOTBALL aussi - Un bon groupe de garçons de FLAGNAC pratiquent ce sport dans le cadre d'une entente entre villages voisins .

Mr Christian ROQUES dirige les 14 et 16 ans . C'est plus particulièrement ce groupe qui utilise les installations du terrain d'honneur aménagé pour les matchs avec des poteaux mobiles . Ils terminent premiers de leur championnat .

L'équipe des Juniors et les plus jeunes ont pu ,également ,évoluer sur ce terrain .

La collaboration de Mr Guy DELBOS assure une bonne coordination entre la municipalité et les responsables d'équipe.

Alain BROUGNOUNESQUE

Madame ESPINASSE

ALIMENTATION

FLAGNAC- Tél :65.64.01.43

**COUVERTURE - ZINGUERIE
MENUISERIE/CHARPENTE
CLOISONS SECHES**

**DOMINIQUE
JOFFRE**

FLAGNAC - Tél : 65.64.05.80

**DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES**

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC
Tél: 65.64.04.61

Hubert GUIBERT

**maçonnerie
pierre - béton - crépis**

**NEUF - RENOVATION
AGNAC - Tél :65.43.14.00**

LISTE DES EXTINCTEURS

FLAGNAC

Mairie Hall entrée
Mairie couloir classe étage
Mairie rez de chaussé chaufferie

Salle des Fêtes (2 extincteurs)

Ecole cantine
Cantine cuisine
Salle du 3ème Age

Lacombe (Mr Tieulié)
Puechmeja (Mr Lacombe)
Bans (Mr Lacombe)
Laviale (Mr Lacombe)
Tillet (Mr Lacombe)
Flagnac Forge
Pagax (Mr Tieulié)
La Borie Pagax (Mme Griffoulière)
Monmeja (Mr Revel)
Bitonesque (Mr Tardieu)

AGNAC

Salle des Fêtes (3 extincteurs)
Agnac Bourg (Mme Clot)
Agnac (Mr Pradel fils)
Agnac (Mme Pradel)

Les Angles en haut (Les Angles)
Agnac (Mme Delagnes)
Agnac Ecoles (2 extincteurs)

AGENDA

FLAGNAC

Kermesse des Ecoles Publiques : le 24 Juin

Spectacle " hier , un village " :
les 13 - 14 - 15 Juillet
les 11 - 12 -13 Août

AGNAC

Cabanou 23 Juin

Fête votive : 25 - 26 Août

Rallye Automobile : 16 Septembre

Repas du village : 20 Octobre

URBANISME

A propos de permis de construire , il est bon de rappeler quelques règles essentielles mais trop souvent ignorées :

Toute construction nouvelle , tout agrandissement de bâtiment , tout travaux touchant à l'extérieur des bâtiments , tout changement d'affectation de locaux sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux .

Les travaux dont la surface hors oeuvre brute est inférieure à 20 m² sont soumis à déclaration de travaux . Au dessus , c'est un permis de construire .

**TRANSPORTS
LABORIE**

**FLAGNAC
12300 DECAZEVILLE**

**65 64 02 08
TÉLEX 533 648**



LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE FLAGNAC

NOM ASSOCIATION	NOM DU RESPONSABLE
Club du 3ème âge FLAGNAC - AGNAC	Mme SALVAYRE Madeleine M. MALAVAL Hubert
Comité des Fêtes de FLAGNAC	M . ROQUES Christian
Comité d'Animation d'AGNAC	M . PANISSIE Jacques
Conseil Parents Elèves Ecole Publique FLAGNAC	M . ALBOUY Roger - PUECHMAGUT A
Conseil Parents Elèves Ecole Privée FLAGNAC	M . CAHORS Gilbert
Conseil Parents Elèves Ecole AGNAC	M . DELEGNES Yves - FUALDES Jean
Société de Chasse FLAGNAC	M . SALVAYRE Pierre
Société de Chasse AGNAC	M . MALAVAL Claude - DESTRUEL J.C
Société de Pétanque FLAGNAC	M . FILHIO Jean - Luc
Société de Pétanque AGNAC	M . BERNARD Alain
Conseil Pastoral FLAGNAC	M . DOMERGUE Georges
Conseil Paroissial AGNAC	M . DELAGNES Pierre
Union Sportive FLAGNAC - AGNAC	M . FILHIO Bernard
Association Gym volontaire FLAGNAC	Mme ESPINASSE Denise
Club des Jeunes FLAGNAC	M . SOULIE Serge

ETAT CIVIL 1989

NAISSANCES : 0

MARIAGES : 5

Christian AMAT et Nadine DELAGNES
Thierry BENAZET et Claudine ALLIGUIE
Thierry CANET et Mireille HENRY
Denis HUSSON et Fabienne FOURNIE
Eric PELLAPRAT et Nadine ALLIGUIE

DECES : 16

Gaston ARRIEU	Mohamed SENOUCI
François BRAVO	Georgette BOUNHOLS
Joseph GOUBERT	Madeleine DELAGNES
Léa GUIBERT	Evelyne INNOCENTI
Alice RECLUS	François LAFAGE
Marguerite RIGAL	Marie PINQUIE
André ROMIGUIERE	Maurice ROUQUETTE

NOUVELLES BREVES

- ▲ **Mairie** : horaires d'ouverture au public, tous les jours de 8 h 30 à 12 h
- ▲ **Bibliothèque** : La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours de 9 h à 12 h.
- ▲ **Usine de broyage** : Les heures d'ouverture sont les suivantes, 8 h 30/12 h - 13 h 30/17 h 30. Une permanence est assurée le samedi matin.

I.P.S MOTO

Ets INNOCENTI-MALAVAL

Concessionnaires MBK

Vente-Reparations

Vélos-Cyclomoteurs

Motoculture

Plaisance

Z.I Les PRADES

12300 DECAZEVILLE

Tél:65.63.56.45

Responsable d'édition :Mr Michel MARIE

Sous controle:

Cette Brochure à été publié à: 500 ex

Ne peu en aucun cas être vendu

Dépôt légal : 2eme Trimestre 1990

Imp Style Graph

19 Av J.Cabrol

12110 AUBIN siret 353 396 906 000011 ape 5110